

ASTI 14

CONSEIL D' ADMINISTRATION DU LUNDI 3 AVRIL 2023

Présents: Chantal V, Monique, Jean-Luc, Loïc, Michel X, Elisabeth, Nicole, Amal, Marie-Hélène Anne, Dominique, Patrick J, Patrick A

Absents : Elise, Marie-Odile, Camille G, Véronique P, Hafeda

2 remarques sur le compte rendu du 3 mars : le compte rendu sera corrigé avant diffusion aux adhérents

1/ Mise en place d'un accueil spécifique pour aide informatique sur dossiers juridiques :

Suite à la réunion du pôle juridique du 9 mars, Elise et Camille Papineau ont dit qu'elles passaient beaucoup de temps pour l'accès au service public / dématérialisation via l'ANEF (Administration numérique des étrangers en France).

Ce serait un accueil spécifique pour les décharger, Fatiha serait d'accord pour prendre en charge cette permanence. Ce serait un accueil sur RDV, en soirée et cela permettrait d'intégrer des jeunes bénévoles étudiants en droit. Qui d'autre serait partant ?

Il faudra bien préciser le domaine d'intervention : ce serait uniquement pour avoir un rdv à la préfecture ou pour obtenir un RDV de renouvellement avant la fin de validité du titre de séjour ou pour des dossiers qui n'ont pas eu de réponse. Le but n'est pas de remplacer le service de la préfecture.

Amal trouve que c'est très intéressant d'aider les étrangers dans ce domaine.

Parallèlement faire savoir que l'Asti met en place une aide à cause des dysfonctionnements du service public : Informer les élus, la presse ?

2/ stage proposé par S3A, ARDES et Ligue de l'enseignement

sur le thème de "la gouvernance autrement pour la rendre plus participative"

Suite à une discussion sur fonctionnement interne au CA de février, il a été proposé en mars une formation sur la gouvernance.

Cette formation est gratuite car S3A a eu une subvention FDVA pour la faire.

Le détail a été envoyé en pièce jointe avec l'ordre du jour : animation par 3 formateurs sur 2 jours en juin. Le contenu est encore modulable, il y aura un questionnaire en amont aux participants et le bureau fournira des documents (compte-rendus de CA , d'AG...).

Les dates retenues sont les mercredi 21 et vendredi 23 juin de 9h30 à 17h environ.

Les comparatifs de pratique, les mécanismes de décision collective, l'analyse de notre fonctionnement et de nos difficultés nous intéressent plus particulièrement, ajouter en "fil rouge" la prise en compte des "premiers concernés".

Cette formation est destinée en priorité aux membres du CA et ouverte aux bénévoles intéressés en fonction des places restantes. Il faut participer aux 2jours.

Information à transmettre à tous les bénévoles en résumant la présentation.

Remarque : cela n'empêche pas de mettre en place un DLA (dispositif local d'accompagnement) plus tard. Grégory Autier anime un DLA avec CTRC et nous suggère d'échanger avec eux.

3/Rencontre avec les députés

Rencontre avec Monsieur le Vigoureux le 3 avril de 10h à 12h avec Michel et Loïc et 3 personnes de la Cimade (Samuel, Bénédicte et Fleur).

Monsieur Le Vigoureux est sensibilisé car il a fait partie de la commission parlementaire de 2021. Cette rencontre a été l'occasion d'un travail point par point avec le député, à partir des documents fournis par l'Asti (document préparé par la commission politique et rédigé par Dominique F) et la Cimade.

Monsieur Le Vigoureux est souvent d'accord avec l'Asti et la Cimade sauf sur la vision "utilitariste" : il est confronté quotidiennement à des critiques car il défend cette politique d'accueil. En fait il arrive à convaincre des personnes grâce à cette notion de manque de main d'oeuvre.

Il n'a aucune information sur la suite (découpage de la loi, délai), mais il signale une loi travail en préparation et les éléments sur les métiers en tension pourraient y être intégrés.

Sur la question des mineurs pour laquelle la loi affiche la volonté gouvernementale de ne plus avoir de mineurs en centre de rétention, nous avons pu montrer que dans les faits, telle qu'elle est écrite, elle n'aurait aucun effet sur cette question.

Mr Le Vigoureux nous a aussi demandé si nous en avons, de lui transmettre des cas concrets de personnes que l'application de la loi mettrait dans des situations encore plus précaires et difficiles.

2 autres rendez-vous sont prévus vendredi 21 avril, 2 personnes de l'Asti et 2 personnes de la Cimade iront voir le matin avec **M. Bouyx à Bayeux** et l'après midi avec **M. Sertin à Maltot**

4/Actions vers les "premiers concernés"

Plusieurs propositions ont été faites lors de la réunion du 16 mars sur la place des étrangers (dits les "premiers concernés").

2 actions peuvent être mises en place rapidement :

-une **réunion déclaration d'impôts** ; Jean Luc connaît quelqu'un au service des impôts qui pourrait animer un "atelier pratique : remplir sa déclaration d'impôt". A proposer par les cours de français ou par l'accueil.

- **une enquête "qu'est-ce que les étrangers attendent de l'Asti ?"**

Loïc propose de recueillir les avis des personnes concernées à l'aide de Luna qui pourrait faire des entretiens individuels lors de certaines des activités et des permanences de l'ASTI et aller voir dans les cours.

Les profs présents sont prêts à en parler aussi lors des ateliers de français.

Amal et Chantal V signalent la demande de plus de cours de français, mais le foot ça plaît aussi.

4/ Informations sur la FASTI

Une rencontre inter asti a eu lieu à Petit Quevilly avec 7 personnes de l'Asti 14.

2 réunions en visio sont prévues début avril : pratiques en milieu scolaire, accueil et accompagnement des nouveaux dans les Asti.

DF signale une formation sur "Les outils d'éducation populaire pour favoriser la participation"

La FASTI nous a informé de la suppression de 25% de leurs subventions par le Ministère de l'Intérieur.

5/ Information MDS

Les toilettes sont en cours d'agrandissement pour un accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi que l'agrandissement de la porte de la salle de réunion (moquette psychédélique).

6/ Préparation de l'assemblée générale du 3 juin

Après un café il y aura une présentation des bilans 2022, rapport d'activité , rapport moral (réflexion par rapport aux objectifs), bilan financier et budget prévisionnel. ~40 mn

Il faudra faire voter le changement de statut (adresse, quorum, convocation par email, ressources - dons, activités extérieures)

Puis voter le renouvellement du conseil d'administration.

-En 2ème partie ce serait bien de demander à chaque groupe d'activité ou commission, une **présentation rapide des perspectives, orientations et questions** en 5 minutes
5 groupes (juridique, accueil/domiciliation/protection sociale, ateliers de français, lectures, passerelle) et 3 commissions (fonds social, politique, communication)
Présenter aussi la réflexion sur le fonctionnement (bureau et CA).

Marie-Odile propose de présenter 3 motions : texte à retravailler et à renvoyer aux membres du CA
La prise en compte des 1ers concernés pourraient être incluse dans le rapport moral.

Jean Luc souhaite ajouter une motion sur l'interpellation des citoyens

Michel fait remarquer que beaucoup de choses fonctionnent bien à l'Asti et qu'on ne pourra mettre en place de nouvelles actions que si des personnes sont prêtes à les prendre en charge.

Proposer un repas partagé en fin d'AG.

Equipe pour préparer cette AG : Georgina, Loïc, Patrick, Marie-Hélène, Marie-Odile
mais beaucoup d'entre eux ont prévu des vacances en avril ou mai.

Grégory Autier a proposé d'aider l'ASTI à préparer son AG, le rencontrer rapidement.

7/ 1 Question diverse

La coordination des exilés (voir messages antiracisme et solidarité) a prévu une réunion au squat le 26 avril puis une réunion publique 3 mai, mais ils sont prêts à annuler si pas de nouveau le 26/4 sur la loi sur l'immigration.

Suite à l'annonce du délai pour cette loi, l'Asti a répondu qu'on ne projetait pas de réunion tant qu'on ne savait pas.